

LES STATISTIQUES DU PRÊT INTERBIBLIOTHÈQUES DANS LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES FRANÇAISES (1975-1980)

01. — Succédant à une assez longue période sans exploitation rationnelle des données statistiques les concernant, les Bibliothèques Universitaires françaises, sous la direction du Service des Bibliothèques au Ministère de l'Éducation Nationale, ont organisé à partir de l'année 1973 la grande enquête appelée « Enquête statistique générale des Bibliothèques Universitaires (ESGBU) ». Cette enquête pourrait faire l'objet d'une étude dès que seront connus les résultats de 1978 et 1979 en cours d'exploitation.

02. — Parallèlement, une autre enquête commençait dès 1975, concernant le seul prêt interbibliothèques. Les résultats en sont connus et exploités de 1975 à 1979 pour toutes les BU françaises ; je dispose en outre des résultats locaux de la BU de Nancy pour 1980.

Il s'agissait, pour le Service des Bibliothèques, d'avoir les données nécessaires pour préparer un certain nombre de décisions :

- La mise en place des télex dans les grandes BU, surtout médicales, qui sera réalisée dès la fin de 1977 ; actuellement, une vingtaine de bibliothèques en sont dotées.
- La réforme de la réglementation et des formulaires du prêt interbibliothèques, qui vient d'aboutir aux « Instructions pour le prêt entre les Bibliothèques des Universités » d'avril 1981.
- Après réflexions sur un Centre National de Prêt, la création des « Centres d'acquisition, de diffusion et d'information scientifique et technique (CADIST) » à l'automne 1980.
- La création d'un catalogue collectif des périodiques reçus dans les bibliothèques françaises (dont le programme n'est pas encore arrêté), à réaliser à partir des catalogues collectifs existants (IPPEC, CPI, AGAPE).

tants (IPPEC, CPI, AGAPE).

En outre, il était nécessaire de savoir si une institution, le prêt interbibliothèques, créé en 1886, ayant fait l'objet d'une réglementation nouvelle en 1935 et 1936, avait la capacité de supporter les demandes qui seraient suscitées par l'informatique documentaire qui faisait son entrée dans nos bibliothèques.

03. — Les résultats de 1975 à 1979 ont été ainsi publiés à ce jour :
1975 : Statistiques du prêt interbibliothèques en 1975 (Bibliothèques universitaires, Bibliothèques des Grands Établissements (1), Bibliothèques municipales classées), par Denis Pallier, Anne-Marie de Narbonne, Christian Lupovici. (*Bulletin des Bibliothèques de France*, 1977, 22, n° 5, p. 259-317).

1976 : Statistiques du prêt interbibliothèques en France en 1976 (BU, BGE, BMC) par Denis Pallier et Christian Lupovici. (*Bulletin de la DICA*, 1978, 3, n° 5-6, p. 43-115).

1977 : Statistiques du prêt interbibliothèques en France en 1977, (BU, BGE, BMC) par Denis Pallier et J.-P. Juillet. (rapport Audist, multigraphié, avril 1979, 66 pages).

1978 : (Statistiques du prêt interbibliothèques en France en 1978 et 1979, BU et BGE) par le Service des Bibliothèques. (Épreuves d'imprimerie, à paraître dans le *Bulletin des Bibl. de France* 1981).

En condensant ces quatre rapports et en exploitant les résultats propres à la BU de Nancy, qu'il me soit permis de dégager un certain nombre de réflexions.

1. LE CONTEXTE DU PRÊT INTERBIBLIOTHÈQUES DANS LES BU FRANÇAISES

10. Le Télex

Les BU françaises disposent, entre elles et avec la Bibliothèque Nationale, de la franchise postale. Cette disposition favorise bien entendu son fonctionnement.

En outre, depuis la fin de 1977, des télex ont été installés dans les grandes BU médicales, plus récemment dans un certain nombre de BU Sciences, et devraient l'être dans l'ensemble des bibliothèques CADIST.

Les statistiques nationales des effets du télex ne sont pas encore

très fiables mais environ 10 % des prêts et un peu plus des emprunts sont déjà obtenus par ce moyen, plus rapide certes que le moyen postal traditionnel. Mais l'effet psychologique créé chez les bibliothécaires utilisateurs, en a encore renforcé la rapidité et l'efficacité : à la BU Médecine de Nancy, plus de 55 % des prêts et plus de 45 % des emprunts sont obtenus par ce moyen, cependant que le nombre des prêts était multiplié par 2 et celui des emprunts par 2,3 depuis 1976 (le télex est installé depuis novembre 1977).

11. Les catalogues collectifs

111 — L'Inventaire permanent des périodiques étrangers en cours (IPPEC) recense les publications en série étrangères reçues par plus de 2 000 bibliothèques et centres de documentation français. Les éditions successives depuis 1956 se sont terminées par le Supplément 1971-1974 publié en 1977. Toutefois, son fichier, relativement à jour, peut être consulté par téléphone ou par télex (environ 3 000 demandes par an).

Il est complété par un liste annuelle des abonnements nouveaux et désabonnements des périodiques des sections Sciences/Médecine/Pharmacie des BU, tenue à jour par l'Amicale des Directeurs de BU (ADBU).

112 — Le Catalogue Collectif des périodiques médicaux en cours (français et étrangers) publié par la section médicale de l'Association des Bibliothécaires français (ABF) :

- Edition BU de Province (sauf Bordeaux et Toulouse). 1974.
- Edition Centres hospitaliers universitaires de Paris. 3^e éd. 1980.
- Une nouvelle édition ne concernant que les grandes BU de Province devrait sortir sous peu après traitement informatique.

(1) Il s'agit surtout de la Bibliothèque du Muséum d'Histoire Naturelle et de celle de l'Académie de Médecine.

- En outre, la Bibliothèque de la Faculté de Médecine (actuellement BIU Médecine) de Paris édite son propre catalogue. Dernière édition 1976.

113 — Les catalogues collectifs de périodiques conservés dans les bibliothèques d'une région ou couvrant une discipline, traités actuellement par informatique, ont permis le développement que nous verrons plus loin :

- Nous avons vu ci-dessus le catalogue « Médecine ». Il en existe, et il s'en produit d'autres : celui des bibliothèques d'art par exemple.
- Autour d'un catalogue départemental, celui de Grenoble, se sont greffés par accumulation divers catalogues élaborés dans leur région par les BU. Le CPI (Catalogue Collectif de Périodiques Interrégional) recense actuellement 26 000 titres et beaucoup plus de 100 000 collections.

- Différents catalogues régionaux, utilisant le même programme, regroupent par juxtaposition, mais sans intégration dans un fichier unique, à peu près le même nombre de titres de collections. C'est le procédé AGAPE.
- Beaucoup plus modestement, un catalogue manuel local comme celui de Nancy, avec 12 000 titres et 16 300 collections, n'a pas pu contribuer à développer le prêt interbibliothèques à partir de Nancy.

114 — Le Catalogue collectif des ouvrages étrangers (CCOE), créé en 1952 possède actuellement entre deux et trois millions de fiches. L'intercalation des fiches nouvelles est de l'ordre de 140 à 150 000 par an, venues d'environ 250 bibliothèques françaises, surtout des grandes bibliothèques parisiennes et des BU. Il répond à environ 16 000 demandes de localisation par an, et depuis 1977 par télex.

12. Le Service central de prêt de la Bibliothèque Nationale

Il a pour mission d'orienter et de coordonner les demandes provenant des bibliothèques étrangères et de servir d'intermédiaire entre la BN et les autres bibliothèques surtout parisiennes. Il prête, en outre, certains documents aux bibliothèques françaises. Il est appelé à prêter surtout des documents français.

Il n'a été concerné que par les enquêtes 1975, 1976 et 1977 et a effectué les prêts suivants :

1975	8 883
1976	10 240
1977	9 717

13. Les Bibliothèques municipales classées

Elles ont été soumises aux enquêtes de 1975 à 1977, cependant qu'à partir de leur enquête annuelle spécifique, on a pu aussi retenir les chiffres des autres bibliothèques municipales non classées.

Nous pouvons dégager le tableau suivant concernant les deux catégories :

	Emprunts	Prêts
1975	12 790	11 311
1976	14 632	11 202
1977	12 979	11 291

14. Le Service bibliographique des CHU

Il faut faire une place à part au Service bibliographique des Centres hospitaliers universitaires de Paris qui est un véritable centre d'information et de prêts de documents au service de plusieurs

centaines de bibliothèques et de services médicaux parisiens. Il a effectué, durant les années 1975 à 1977, de 15 à 18 000 prêts par an.

15. Le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)

Il est totalement indépendant du Service des Bibliothèques et donc non concerné par les enquêtes sur le prêt interbibliothèques. Mais un très grand nombre de bibliothèques et de chercheurs isolés, français et étrangers, ont recours à son service de photocopies et de documents, qu'il produit à partir de ses collections propres

ou des collections de quelques grandes bibliothèques parisiennes.

Les chiffres connus sont d'environ 300 000 documents photocopiés par an, c'est-à-dire beaucoup plus que la totalité des autres formules de prêt-interbibliothèques en France.

2. LE PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES FRANÇAISES : LES CHIFFRES ABSOLUS

21. La statistique de 1962

Elle nous a été donnée par notre collègue, Michel Nortier, qui publiait en 1965 un article sur « le prêt entre bibliothèques en France » (*Bulletin des Bibliothèques de France*, 1965, p. 119-131 et 155-168).

Les BU avaient prêté 19 051 documents et en avaient emprunté

15 432. Les 2 grosses bibliothèques prêteuses étaient la Sorbonne (2 388) et la BNU de Strasbourg (1 138)

A partir du tableau ci-dessous, nous pouvons constater que le nombre de transactions a plus que décuplé entre 1962 et 1979, alors que le nombre des usagers n'a guère que triplé.

22. L'évolution des prêts et emprunts de 1975 à 1979

PRÊTS	1975	1976	1977	1978	1979
BU	97 480	129 777	140 220	160 415	176 737
BGE	14 953	18 786	20 555	17 845	17 873
	112 793	148 563	160 755	178 260	194 069
EMPRUNTS					
BU	112 903	134 536	149 674	165 583	190 991
BGE	153	241	177	240	195
	113 056	134 777	149 851	165 823	191 186

L'accroissement de 1975 à 1979 est d'environ 70 % soit une moyenne un peu inférieure à 15 % par an. Les différences relevées entre prêts et emprunts traduisent seule-

ment le fait que le prêt interbibliothèques ne s'effectue pas en vase clos entre BU seules, mais aussi avec le SCP, les BM, le CNRS et divers centres de documentation.

23. Bibliothèques prêteuses et emprunteuses. 1979

Sur les 63 bibliothèques concernées par la statistique de 1979, recouvrant en réalité environ 170 sections de bibliothèques, 17 (11 en Province et 6 à Paris) ont effectué près de 82 % des prêts 21 (19 en Province et 2 à Paris) ont effectué près de 81 % des emprunts.

Les bibliothèques retenues sont celles qui ont effectué plus de 4 000 transactions.

- Figurent sur les 2 listes : Aix-Marseille, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nancy, Rennes, Toulouse et Caen, toutes en province.

Ferrand, Amiens, Angers, Limoges, Nantes, Nice, Poitiers, Reims, Tours, Paris V et Paris VI, c'est-à-dire des BU de Province et les CHU de Paris.

Si les grandes BU de province sont sur les 2 listes, les bibliothèques parisiennes, sauf celles des CHU, sont surtout prêteuses, comme l'indique d'ailleurs ce tableau sur la totalité des transactions.

Il y aurait toutefois une observation à faire sur les plus gros prêteurs et les plus gros emprunteurs : le plus gros prêteur parisien est la BIU Médecine et les plus gros emprunteurs, les bibliothèques

	Prêts	Emprunts
Province	129 172	159 251
Paris	65 437	31 935

- Figurent seulement sur la liste des prêteurs : la Sorbonne, Paris-Médecine, Paris-Pharmacie, Paris-Jussieu, Paris Sud, le Museum et Strasbourg.
- Figurent seulement sur la liste des emprunteurs : Clermont-

ques de Paris V et Paris VI, c'est-à-dire les CHU : ne s'agit-il pas, dans un certain sens, pour une part, d'un « prêt interne » ? De même pour Aix-Marseille : n'y a-t-il pas inclus dans les chiffres, des transactions d'Aix à Marseille et vice-versa ?

24. La statistique d'une BU de Province, Nancy.

	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Emprunts	3 714	4 467	3 245	5 415	6 528	7 543
Prêts	4 034	4 906	4 658	7 722	9 752	10 392
% Nancy B. françaises						
Emprunts	3,28	3,31	2,16	3,26	3,41	
Prêts	3,57	3,30	2,89	4,33	4,98	

Nous pouvons faire ici trois remarques :

- L'année 1977 a été anormale : la Section Médecine, la plus active pour le prêt interbibliothèques, a été fermée trois mois pour cause de déménagement, et perturbée davantage encore.
- Les effectifs des étudiants, des enseignants et chercheurs, du personnel de la BU et les crédits se trouvent toujours compris

entre 2,5 et 2,7 % des mêmes chiffres à l'échelon national. Si l'accroissement des emprunts n'est que de peu supérieur à celui des emprunts au niveau national (+ 15,5 % par an), celui des prêts est très nettement supérieur (+ 21 % par an contre 15 %), ceci étant dû à la Section Médecine comme nous le verrons plus loin.

25. Efficacité

Ne peut être connue que l'efficacité des réponses positives aux demandes d'emprunts, les chiffres des demandes et les chiffres des documents reçus étant absolus, alors que les chiffres des demandes de prêts, ayant parfois circulé dans plusieurs bibliothèques, sont très relatifs.

Au niveau national les réponses positives évoluent entre 83,6 % (1976) et 90 % (1979) avec une moyenne de l'ordre de 87 %.

A Nancy par contre, ces pourcentages sont plus bas, évoluant

entre 73 % (1977) et 80 % (1975, 1979 et 1980) avec une moyenne de l'ordre de 78 %.

Je n'ai pas d'autre explication à ce pourcentage d'efficacité plus bas, que de le rejeter sur les Lettres et surtout le Droit, qui se trouvent autour de 60 %, ceci étant dû à un moins bon équipement en catalogues collectifs et au fait que ces sections empruntent et prêtent plus de livres que de périodiques. Seulement l'explication devrait être valable pour toute la France...

26. Répartition par secteurs matières

261 — Il a été effectué selon les trois grands secteurs : Droit-Lettres, Sciences, Médecine-Pharmacie.

Dans les statistiques nationales, un certain nombre de transactions, mais plus d'emprunts que de prêts, ne peuvent être identi-

fiées, provenant de bibliothèques pluridisciplinaires. Aussi le tableau suivant ne comprend pas tous les chiffres.

Ce tableau fait apparaître l'importance de la Médecine et une baisse sensible du groupe Droit-Lettres.

Emprunts	Droits-Lettres		Sciences		Médecine-Pharmacie	
1975	23 876	23,0 %	24 570	23,6 %	55 556	52,4 %
1976	28 868	23,4 %	28 289	22,9 %	66 322	53,7 %
1977	29 105	21,2 %	34 102	24,8 %	74 137	54,0 %
1978	30 553	19,3 %	43 509	27,6 %	83 335	53,1 %
1979	31 631	17,4 %	45 223	24,9 %	104 781	57,7 %

262 — Concernant Nancy, les chiffres n'ont plus du tout le même sens, s'agissant d'une BU seule.

— Les emprunts : le groupe Droit-Lettres a toujours un pourcentage plus élevé que le groupe Sciences.

	1976	1979
Droit Lettres	27,1	26,9
Sciences	15,6	20,1

cependant que le groupe Médecine Pharmacie a en gros, les mêmes pourcentages que l'ensemble des BU françaises :

1976 : 53,7 et 53,7
1978 : 53,0 contre 53,1

— Les prêts : la position de bibliothèques prêteuse de la Section Médecine est affirmée :

1976 : 73,3 % des prêts de la BU Nancy
1978 : 77,3 %
1979 : 79,8 %
1980 : 77,3 %

27. Type de documents empruntés

Le dépouillement de l'enquête générale entre les divers types de documents (monographies, thèses, périodiques) n'a été effectué que de 1975 à 1977. La 1^{re} année, 1975, thèses et monographies étaient confondues, cependant que l'enquête n'avait pu porter que sur 85 % de réponses fiables.

Par contre, en ce qui concerne Nancy, si nous n'avons pas conservé les chiffres de 1975, si ceux de 1977 sont partiellement faussés, par la fermeture de la BU Médecine, ceux de 1978 à 1980 sont parfaitement exploitables.

	%	LIVRES		THÈSES		PÉRIODIQUES		
		Français	Etrangers	Français	Etrangers	Français	Etrangers	
BU FRANÇAISES	1975	16,8 et 10,9 (27,7)				12,1	60,2	(72,3)
	1976	10,8 (21,7)	10,9	8,7 (9)	0,3	12,9 (69,3)	56,4	
	1977	8,5 (18,2)	9,7	9,8 (10,1)	0,3	11,0 (71,7)	60,7	
BU NANCY	1976	(20,2)		(12,3)		(67,5)		
	1977	12,3 (25,7)	13,4	(16,8)		15,0 (56,4)	41,4	
	1978	10,1 (19,8)	9,7	(18,7)		5,4 (60,5)	56,1	
	1979	8,0 (16,3)	8,3	(20,5)		4,8 (63,2)	58,4	
	1980	6,4 (11,9)	5,5	(24,0)		4,4 (62,7)	58,3	

La comparaison des deux tableaux n'est guère possible mais on peut quand même en dégager un certain nombre de constantes :

- Baisse des pourcentages correspondant à un plafonnement effectif des emprunts de monographies.
- Maintien d'une quasi égalité entre monographies françaises et monographies étrangères.

- A l'échelon national, rapport de 1 à 5 entre périodiques français et périodiques étrangers.
- Par contre, à l'échelon local, pour une bibliothèque déjà ancienne et disposant d'un bon capital de périodiques, ce rapport est de 1 à 10 et même davantage.

28. La question des thèses

Ce qui a frappé (§ 27), c'est le développement des emprunts (et des prêts) des thèses françaises. Nous verrons plus loin (§ 32) que le prêt des thèses françaises à l'étranger est aussi assez important. Quant aux transactions portant sur les thèses étrangères, elles

sont trop faibles pour avoir une signification quelconque. Le tableau suivant, ne concernant que Nancy, ne veut qu'illustrer le développement des transactions de thèses dans les BU françaises.

	EMPRUNTS DES THÈSES PAR NANCY			PRÊTS DES THÈSES PAR NANCY		
	Lettres, Droit, Sciences	Médecine- Pharmacie	TOTAL	Lettres Droit, Sciences	Médecine- Pharmacie	TOTAL
1976	97	438	535	234	521	755
1977	152	401	553	326	609	935
1978	192	833	1 025	338	939	1 277
1979	172	1 183	1 355	344	1 273	1 617
1980	295	1 535	1 830	432	1 196	1 628

Le nombre d'emprunts a été multiplié par 3,4 et le nombre de prêts par 2,2, la Médecine représentant plus de 80 % des emprunts et environ 75 % des prêts. Ceci est révélateur d'une situation française nouvelle : sauf en Lettres, et depuis les années 1976-1977, les thèses ne sont plus distribuées dans les BU françaises, mais

seulement dans une ou deux bibliothèques. On ne peut donc plus les obtenir que par le prêt interbibliothèques, d'où le gonflement des transactions de ce type de document qu'on aurait certainement vu dans les enquêtes générales 1978 et 1979 si elles avaient été dépouillées sur ce point.

29. Importance de la photocopie

L'enquête générale de 1975 n'a pas permis de dégager le pourcentage de photocopies sur l'ensemble des emprunts. Mais nous possédons les rapports pour 1976 et 1977 : 55,0 % (1976) et 52,7 % (1977) des transactions ont été effectuées par la photocopie. Les autres procédés photographiques, microfilms et microfiches, sont trop peu employés pour être significatifs.

Comme on pouvait s'y attendre aussi, la photocopie est très peu employée pour les monographies et les thèses (environ 5 %, beaucoup moins à Nancy). Par contre, les transactions de périodiques s'effectuaient à plus de 70 % par ce procédé, et ce pourcentage a dû augmenter depuis 1977 si j'en juge par les résultats de Nancy.

EMPRUNTS DE PÉRIODIQUES

Pourcentage de la Photocopie

	BU FRANÇAISES	BU NANCY
1975	70,4	77,0
1976	71,9	78,6
1977	70,7	75,2
1978	non relevé	81,1
1979	—	80,8
1980	—	87,3

En outre, le pourcentage de prêts par photocopies effectués par la

BU de Nancy peut être considéré comme très stable, autour de 90 %.

3. LE PRÊT AVEC LES BIBLIOTHÈQUES ÉTRANGÈRES

30. L'exploitation des enquêtes s'est révélée assez aléatoire :

celle de 1975 n'était pas exploitable, celles de 1976 et 1978 ont révélé une fiabilité de 80 à 90 %, celles de 1978 et 1979 n'ont pas été assez poussées pour être comparées aux deux précédentes.

Toutefois, à la lumière des tableaux (incomplets) qui vont suivre, et de ceux de Nancy, très partiels comme on s'en doute, nous espérons pouvoir dégager quelques enseignements.

31. Volume global du prêt interbibliothèques avec l'étranger

		1976	1977	1978	1979	1980
BU françaises en général	Emprunts	9 838	9 336	8 891	9 011	
	Prêts	3 628	5 468	5 773	5 173	
Pourcentage entre prêt étranger et prêt total	Emprunts	6,80	5,86	5,09	4,50	
	Prêts	2,38	3,29	3,14	2,60	
BU NANCY	Emprunts		319	338	641	757
	Prêts		122	178	195	221
Pourcentage entre prêt étranger et prêt total	Emprunts		8,95	5,87	8,94	9,12
	Prêts		2,55	2,25	1,97	2,08
Rapport entre BU Nancy et BU françaises	Emprunts		3,44	3,80	7,11	
	Prêts		2,23	3,08	3,76	

Le Prêt interbibliothèques avec l'étranger est faible, de l'ordre de 5 à 6 % des emprunts et de 3 % des prêts. Ici, toutefois, il faudrait comptabiliser les prêts à l'étranger effectué par le Service Central de Prêt de la Bibliothèque Nationale qui sont du même ordre et

parfois plus que celui des seules BU.

Si la BU de Nancy est une très modeste prêteuse à l'étranger, elle accuse une moyenne d'emprunts proportionnellement plus forte, presque le double, de celle des autres BU françaises.

32. Type de documents

Les tableaux suivants font apparaître des distorsions importantes

avec les tableaux du prêt concernant les BU françaises seules (CF. § 27).

EN POURCENTAGE		BU françaises ensemble		BU de Nancy			
		1976	1977	1977	1978	1979	1980
Emprunts	— Monographies	38,9	40,4	24,7	28,7	25,6	27,2
	— Thèses	5,2	4,8	3,1	3,5	2,2	3,0
	— Périodiques	55,8	54,8	72,1	67,7	72,2	69,7
Prêts	— Monographies	45,1	40,2	30,3	23,0	26,7	30,3
	— Thèses	29,2	26,4	52,3	34,3	57,4	54,8
	— Périodiques	25,6	33,4	16,4	42,7	15,9	14,9

Nous pouvons ainsi dégager quelques points :

— les transactions concernant les monographies sont, en pourcentage, beaucoup moins importantes qu'à l'intérieur des BU françaises,

— si les emprunts de thèses n'ont guère de signification, le prêt des thèses (françaises) à l'étranger est très important, représentant plus du quart des documents à l'échelon national, et plus de la moitié à l'échelon local.

33. Répartition par secteurs-matières

Les séries constitutives du tableau sont assez modestes :

— deux années seulement à l'échelon national,

— quatre années à Nancy, mais couvrant un très petit nombre de transactions (60,80) donc trop partielles.

EN POURCENTAGE		BU françaises		BU de Nancy			
		1976	1977	1977	1978	1979	1980
Emprunts	— Lettres Droit	33,3	43,9	29,5	41,1	47,4	39,9
	— Sciences	17,1	22,1	49,8	39,6	33,1	36,1
	— Méd. Pharm.	45,4	28,2	20,7	19,2	19,5	24,0
Prêts	— Lettres Droit	72,3	52,6	57,4	42,7	49,7	44,3
	— Sciences	10,6	13,5	18,8	7,9	16,4	18,1
	— Méd. Pharm.	16,1	28,3	23,8	49,4	33,8	37,6

Je ne proposerai que trois observations par comparaison avec le tableau § 26 :

- Le Groupe Droit-Lettres, qui est en baisse constante et en-dessous de 20 % à l'échelon national, fait l'objet avec l'étranger de transactions beaucoup plus importantes.

- Inversement, le groupe Médecine, qui tient une grosse place à l'échelon national, est ici beaucoup moins bien représenté. Y aurait-il dans ce domaine une plus grande autosuffisance ?
- Les pourcentages très faibles de prêts de documents de Sciences reflète assez bien la régression des achats documentaires dans cette discipline, heureusement compensée par le CNRS.

34. Les Bibliothèques étrangères prêteuses

En premier lieu vient la BLLD, mais le dépouillement des enquêtes ne permet pas de présenter des chiffres fiables : entre 10 % et 35 % des emprunts. Les enquêtes suivantes, ou plutôt leur dépouillement, car la question figure clairement dans l'enquête,

devraient être plus précises sur ce point.

En second point, nous retrouvons le groupe des grandes bibliothèques germaniques (Allemagne, Autriche, Suisse), mais là aussi l'enquête devra être conduite avec plus de rigueur.

35. Photopies, efficacité

En ces domaines, les pourcentages sont très proches de ceux des transactions entre Bibliothèques françaises et, de ce fait, sans

signification.

4. L'EXPLOITATION DES STATISTIQUES DE LA BU NANCY

40. Nous avons déjà noté au passage, dans les 2^e et 3^e parties, la place, modeste certes, tenue par la BU Nancy dans le contexte du prêt interbibliothèques français, mais une place proportionnellement plus importante que celle que lui attribuent l'importance de ses moyens et le nombre de ses usagers : elle est beaucoup plus prêteuse qu'emprunteuse, mais ce fait est surtout dû à sa Section Médecine, qui, si elle se situe dans la moyenne nationale au niveau des emprunts, effectue à elle seule les 3/4 des prêts. Enfin, le chiffre élevé des transactions de thèses attire l'attention et pose la question de leur reproduction qui, semble-t-il, ne pourrait s'effectuer que par microfiche.

41. Au cours de l'année 1976, nous avons pu effectuer une étude exhaustive sur le temps passé pour chacune des actions de la bibliothèque et rapprocher le temps passé au prêt-interbibliothèques, 8 120 heures (5 230 pour le personnel technique et scientifique et 2 890 heures pour le personnel de service), et les statistiques du prêt interbibliothèques lui-même : 4 368 emprunts et 4 906 prêts.

Cette étude a été publiée dans le *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français*, 1978, 98, p. 7-38.

Par recoupement avec des études allemandes, il y était dégagé le temps passé par transaction positive, soit 72 minutes par emprunt et 36 minutes par prêt.

42. La même étude, mais un peu moins précise, pour 1980, me permet d'avancer le temps passé au prêt-interbibliothèques approximativement entre 9 700 et 9 800 heures, cependant que la statistique du prêt lui-même est de 8 300 emprunts et 10 613 prêts.

Le rapprochement de ces chiffres, doublement des transactions et augmentation du temps passé d'environ 20 %, m'a amené à affiner mes études de 1976.

Tout d'abord, par la même méthode, j'aboutis aux chiffres de 44 45 minutes pour les emprunts et 22 minutes pour les prêts, c'est-à-dire, les mêmes que les études allemandes qui ont servi alors de comparaison.

L'amélioration, en quelques années, est de 37 % à 38 %.

43. Je me suis alors efforcé de distinguer entre la BU Médecine, vraiment efficace, je dirais presque spécialisée, dans le prêt interbibliothèques, et les autres sections (Lettres, Droit, Sciences, Pharmacie).

En 1976, la Médecine avait employé environ 2 600 heures pour effectuer 2 227 emprunts et 3 423 prêts.

En 1980, elle a employé environ 4 000 heures pour effectuer 4 324 emprunts et 7 292 prêts.

Il m'est alors possible de dresser par un simple calcul, le tableau suivant :

		BU Médec.	Autres sections	BU Nancy totale
1976	temps passé	2 600 h	5 520	8 120
	emprunts	2 227	2 141	4 368
	prêts	3 423	1 483	4 906
	E/min. P/min.	40 20	108 54	71 36
1980	temps passé	4 000	5 800	9 800
	emprunts	4 324	3 976	8 300
	prêts	7 292	2 661	10 613
	E/min. P/min.	29 14	65 32	44 22

44. A quoi attribuer ce progrès ? Pour la BU Médecine, c'est assez clair : bonne spécialisation du personnel, avec une amélioration du niveau liée aux divers stages de formation, utilisation du télex et son impact psychologique, meilleure rationalisation des différentes opérations, et aussi le fait que les mêmes facteurs positifs se sont produits dans les bibliothèques correspondantes.

Pour les autres bibliothèques, l'analyse est plus complexe : le personnel n'était peut être vraiment pas occupé à temps plein en

1976, et il a pu absorber plus de transactions sans y passer beaucoup plus de temps. Le développement de la photocopie qui supprime bien des manipulations n'est peut être pas non plus étranger à cette amélioration.

Une nouvelle réglementation, tendant à une normalisation plus rigoureuse, (*Les Instructions d'avril 1981*) apportera peut être aussi un effet, mais celui-ci ne pourra être vraiment attendu que d'un Catalogue collectif national des périodiques et d'un meilleur repérage des ouvrages.

5. CONCLUSIONS

51. Les constats fait tout au long de cet exposé :

- Une augmentation moyenne des prêts et des emprunts, supérieure à 15 % par an. Mais nous devons rester modestes quand nous lisons les chiffres anglais ou allemands (2 à 3 millions).
- Le pôle documentaire parisien est surtout prêteur, alors que les bibliothèques de province sont surtout emprunteuses. Toutefois, les plus importantes d'entre elles sont plus prêteuses qu'emprunteuses.
- L'efficacité moyenne d'une demande d'emprunt dépasse actuellement les 85 %.
- Le secteur Médecine fait à lui seul plus de la moitié des transactions et ce phénomène est certainement lié à une meilleure prise de conscience qui a suscité un meilleur équipement.
- Le développement des transactions de thèses est en accélération prononcée, directement lié à leur non diffusion actuelle. Des mesures nouvelles devront être prises d'ici à quelques années.
- Les transactions portent pour près des 2/3 sur les périodiques et la photocopie intervient pour près de 80 % parmi ceux-ci.
 - Les transactions avec les bibliothèques étrangères restent relativement modestes, de l'ordre de 5 % des emprunts et de 3 % des prêts. L'Europe documentaire reste encore à faire.

52. Une interprétation personnelle

On a écrit bien souvent que le développement du prêt interbibliothèques était lié à l'insuffisance des achats documentaires (qui sont en régression notoire en France depuis une dizaine d'années). Ce facteur a sûrement joué, mais ne me semble pas déterminant, car il faudrait alors expliquer pourquoi les bibliothèques anglaises et allemandes, qui sont beaucoup mieux dotées que les françaises, ont aussi un prêt interbibliothèques beaucoup plus important et lui aussi en progression.

Je pense plutôt que le prêt interbibliothèques est un phénomène en développement dans notre société documentaire, et que mieux informé de ce qui s'est écrit ailleurs (les abstracts, les bases de données) le chercheur s'efforce de se procurer les documents. Autrefois limité aux ressources de sa seule BU, il voit s'ouvrir

devant lui toutes les bibliothèques françaises et déjà étrangères. Les bibliothécaires, affectés par la baisse des crédits documentaires, et sollicités par les chercheurs, ont, de leur côté, fait un effort certain pour répondre à cette demande.

Les bibliothèques françaises sont, peut être inconsciemment, en train d'imiter leurs voisins et de passer de l'exploitation individuelle du capital documentaire de chacune à une exploitation collective de l'ensemble :

1962 : 15 000 emprunts
1979 : 191 000

Gérard THIRION